



DÉCLARATION DU COMMISSAIRE G. NORMAND GLAUDE

LE 17 SEPTEMBRE 2007

DÈS LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE, NOUS AVONS CHOISI LA VOIE DE LA TRANSPARENCE. NOUS AVONS ÉTÉ OUVERTS AVEC LES PARTIES ET LE PUBLIC, ET NOUS CONTINUERONS DE L'ÊTRE. NOUS AVONS TOUJOURS TENU LES PARTIES ET LE PUBLIC AU COURANT DES ÉTAPES DE L'ENQUÊTE ET DU CALENDRIER D'EXÉCUTION, FAISANT RÉGULIÈREMENT ÉTAT DE L'AVANCEMENT DE LA GESTION DU PROCESSUS AFIN D'ASSURER UNE PROGRESSION CONSTANTE. PAR AILLEURS, NOUS AVONS VEILLÉ À MAINTENIR NOTRE SITE WEB À JOUR.

VOUS ME CONNAISSEZ SÛREMENT DÉJÀ, J'AIME LA FRANCHISE. CELA EST DÛ EN PARTIE À MA PERSONNALITÉ. J'AIME ALLER DROIT AU BUT. J'AIME AUSSI ÊTRE DIRECT PARCE QUE JE CONSIDÈRE QU'IL EST JUSTE DE DONNER À TOUT LE MONDE LA MÊME INFORMATION. NOUS DEVONS TOUS SAVOIR OÙ NOUS EN SOMMES ET OÙ NOUS NOUS DIRIGEONS.

JE VAIS CONSACRER QUELQUES INSTANTS AUJOURD'HUI À PARLER DES VOLETS DE NOTRE PROJET QUE NOUS AVONS ACHEVÉS ET DU TRAVAIL QU'IL NOUS RESTE ENCORE À FAIRE. JE VAIS VOUS DONNER DES DÉTAILS SUR LE CALENDRIER DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS.

L'ENQUÊTE QUE NOUS MENONS EST VOTRE ENQUÊTE PUBLIQUE. JE VEUX DIRE PAR LÀ QU'UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES ONT RÉCLAMÉ L'ENQUÊTE ET PRÉSENTÉ DES MÉMOIRES PERSONNELS, ET QUE PLUS DE 12 000 PERSONNES DE CORNWALL ONT SIGNÉ UNE PÉTITION. LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO A ENSUITE DÉLIBÉRÉ, COMME IL LE FAIT POUR TOUTES LES ENQUÊTES. LA DÉCISION D'ENTREPRENDRE UNE ENQUÊTE N'EST JAMAIS PRISE À LA LÉGÈRE – C'EST UN ENGAGEMENT TRÈS SÉRIEUX. UNE FOIS QUE LA DEMANDE D'ÉTABLIR LA COMMISSION D'ENQUÊTE EST RECONNUE – COMME CELA A ÉTÉ LE CAS À CORNWALL – IL EST IMPORTANT D'EXAMINER TOUS LES ASPECTS QUI ONT CONDUIT À LA DÉCISION D'ÉTABLIR LA COMMISSION. DONC, OUTRE LA TRANSPARENCE, VOTRE ENQUÊTE ÉTAIT VOUÉE À LA PROFONDEUR.

IL ÉTAIT DE MA RESPONSABILITÉ DE VEILLER À CE QUE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PROCÈDE À UN EXAMEN APPROFONDI DES QUESTIONS FAISANT L'OBJET DE SON MANDAT. NOUS DEVONS

PRENDRE LE TEMPS QU'IL FAUT POUR EXAMINER CHAQUE ASPECT PERTINENT. NOUS TENONS À FAIRE DU BON TRAVAIL. S'IL EXISTE DES SOLUTIONS MEILLEURES POUR L'AVENIR, NOUS VOULONS LES EXAMINER UNE À UNE. APRÈS TOUT, NOUS PARLONS DU MEILLEUR MOYEN POUR LES INSTITUTIONS DE NOTRE SOCIÉTÉ DE RÉPONDRE AUX ENFANTS, AU TRAUMATISME ET À LA DOULEUR DE TOUTE UNE VIE.

J'AIMERAIS ABORDER UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS À L'ÉGARD DESQUELLES J'AI DÉJÀ PRIS DES DÉCISIONS POUR VOUS MONTRER TOUTE LA RÉFLEXION QU'EXIGENT CERTAINS ENJEUX DIFFICILES. CELA VOUS DONNERA UNE IDÉE DE LA FAÇON DONT J'ABORDERAI LES DÉCISIONS ARDUES QU'IL ME RESTERA À PRENDRE.

J'AI DÉCIDÉ D'ENTENDRE LE TÉMOIGNAGE DE PERSONNES QUI ONT ÉTÉ MALTRAITÉES OU QUI ONT ÉTÉ PRÉSUMÉES MALTRAITÉES PENDANT LEUR ENFANCE. C'ÉTAIT UNE DÉCISION JUDICIEUSE POUR VOTRE ENQUÊTE – COMME LES TRIBUNAUX L'ONT CONFIRMÉ. POURQUOI? PARCE QUE NOUS DEVONS ENTENDRE LE PLUS POSSIBLE – MÊME SI CES TÉMOIGNAGES SONT DIFFICILES À ENTENDRE, COMPLEXES OU BOULEVERSANTS, OU MÊME CHOQUANTS. SI NOUS ALLONS FILTRER OU CENSURER, NOUS

N'AURONS QUE L'APPARENCE D'UNE ENQUÊTE, ET NON SA RÉALITÉ.

DANS LA PLUPART DES CAS, CES PERSONNES ONT VOULU TÉMOIGNER. ELLES ATTENDAIENT L'OCCASION DE TÉMOIGNER. DANS QUELQUES CAS, APRÈS AVOIR ÉTUDIÉ DE NOMBREUSES OPTIONS, J'AI DÉCIDÉ DE DÉLIVRER DES ASSIGNATIONS AUX QUELQUES PERSONNES QUI NE VOULAIENT PAS PARTICIPER. JE L'AI FAIT EN RAISON DE MON OBLIGATION DE TENIR COMPTE DE TOUS LES ASPECTS DE LA SITUATION. CES PERSONNES SONT VENUES ET ONT TÉMOIGNÉ. JE REGRETTE LA DOULEUR QU'ELLES ONT RESSENTIE, MAIS À MON AVIS, C'ÉTAIT INÉVITABLE POUR SERVIR L'INTÉRÊT DU PUBLIC À UNE ENQUÊTE EN PROFONDEUR.

J'AI AUSSI POUR TÂCHE DE DÉCIDER QUAND IL EST OPPORTUN DE TENIR UNE AUDIENCE À HUIS CLOS OU DE PRENDRE DES MESURES DE CONFIDENTIALITÉ. NOUS DEVONS RESTER OUVERTS, MAIS EN ÉVALUANT LE RISQUE RÉEL DE BOULEVERSER LES TÉMOINS ET LEURS FAMILLES. JE PENSE QUE LE PUBLIC COMPREND BIEN CELA.

JE TIENS À AFFIRMER QUE JE SUIS FIER DU RESPECT QU'ONT DÉMONTRÉ À CE JOUR LES PARTIES ET LES MÉDIAS À L'ÉGARD DU MAINTIEN DE LA CONFIDENTIALITÉ PENDANT LES MOIS OÙ NOUS AVONS ENTENDU DES TÉMOIGNAGES PERSONNELS.

CET AUTOMNE, NOUS PARVIENDRONS À LA FIN DES TÉMOIGNAGES DE VICTIMES OU DE VICTIMES PRÉSUMÉES DE MAUVAIS TRAITEMENTS SEXUELS À L'ENDROIT D'ENFANTS. CETTE ÉTAPE A ÉTÉ LONGUE, MAIS IL ÉTAIT NÉCESSAIRE ET JUSTE DE PRENDRE SON TEMPS ET D'OFFRIR UN SOUTIEN ADÉQUAT. NOUS AVONS AUSSI ÉTOFFÉ LE DOSSIER IMPRESSIONNANT DES PREUVES D'EXPERTS ET D'INSTITUTIONS QUI NOUS ONT PERMIS D'ÉTABLIR LE CONTEXTE ET L'OBJECTIF D'ÉDUCATION PUBLIQUE DES ENQUÊTES PUBLIQUES.

NOUS ARRIVONS MAINTENANT À L'ÉTAPE QUE NOUS AVONS APPELÉE : PREUVES ÉTABLISSANT LE CONTEXTE COMMUNAUTAIRE. IL Y AVAIT À CORNWALL DES PARTICULIERS, DONT LA PLUPART N'ÉTAIENT PAS EUX-MÊMES DES VICTIMES D'ABUS SEXUELS À L'ENDROIT D'ENFANTS, MAIS QUI AVAIENT ÉTÉ MÊLÉS AUX QUESTIONS LIÉES AUX ALLÉGATIONS DE MAUVAIS TRAITEMENTS. ILS ONT PORTÉ LES ALLÉGATIONS À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ ET MÊME DE LA PROVINCE. CERTAINS ÉTAIENT D'AVIS QUE DES INFORMATIONS SUR LES ABUS COMMIS CONTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS AVAIENT ÉTÉ IGNORÉES OU SUPPRIMÉES. LEURS OPINIONS FAISAIENT PARTIE INTÉGRANTE DE LA TOILE DE FOND DE L'ENQUÊTE.

NOUS ALLONS ENTENDRE LE TÉMOIGNAGE DE LA PLUPART DE CES INDIVIDUS DIRECTEMENT, DONT MONSIEUR PERRY DUNLOP, MADAME HELEN DUNLOP ET MONSIEUR CARSON CHISHOLM. EN CE QUI CONCERNE LES AUTRES, NOUS OBTIENDRONS DES RENSEIGNEMENTS PAR LE BIAIS DES RÉSUMÉS DE DOCUMENTS. CES ÉLÉMENTS DE PREUVE CONSTITUERONT DES PIÈCES À AJOUTER À L'IMAGE GLOBALE QUE NOUS TENTONS DE DRESSER PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE.

LES PREUVES ÉTABLISSANT LE CONTEXTE COMMUNAUTAIRE ENGLOBERONT ÉGALEMENT DES TÉMOIGNAGES D'EXPERTS SUR LE RÔLE DES MÉDIAS. UNE SPÉCIALISTE DES MÉDIAS, LA PROFESSEURE MARY LYNN YOUNG, PRÉPARERA UN RAPPORT ET TÉMOIGNERA POUR NOUS AIDER À COMPRENDRE L'IMPACT DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE. C'EST UN ASPECT QUI A DÉJÀ ÉTÉ MENTIONNÉ COMME CONSTITUANT UN FACTEUR D'INFLUENCE SUR L'INTERVENTION DE CERTAINS PARTICULIERS OU DE CERTAINES INSTITUTIONS. NOUS VOULONS PROCÉDER À UNE ANALYSE INDÉPENDANTE ET DÉTAILLÉE DU PASSÉ.

APRÈS L'ASPECT DU CONTEXTE COMMUNAUTAIRE, NOUS PASSERONS À L'ÉTAPE DES TÉMOIGNAGES DES PERSONNES QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE POLICIÈRE OU QUI ONT ÉTÉ

ACCUSÉES D'UN DÉLIT LIÉ À DES MAUVAIS TRAITEMENTS SEXUELS COMMIS À L'ÉGARD D'ENFANTS, OU DE MEMBRES DE LEURS FAMILLES. NOUS NE DEMANDERONS PAS À CES TÉMOINS DE PARLER DES FAITS À LA BASE DES ALLÉGATIONS, DES ENQUÊTES OU DES ACCUSATIONS. ILS PARLERONT PLUTÔT DE LA CONDUITE DES INSTITUTIONS AVEC LESQUELLES ILS ONT EU À FAIRE. SI PERSONNE NE SOUHAITE TÉMOIGNER SUR CES ASPECTS, LES AVOCATS DE LA COMMISSION POURRAIENT PRODUIRE DES PREUVES PAR LE BIAIS DES RÉSUMÉS DE DOCUMENTS.

D'ICI AU MOIS DE NOVEMBRE, NOUS ENTREPRENDRONS UN EXAMEN DE L'INTERVENTION DES INSTITUTIONS, EN COMMENÇANT PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS ET EN TERMINANT PAR LE MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL. LES AUDITIONS DE TÉMOIGNAGES DEVRAIENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD EN JUILLET 2008.

NOUS AVONS PASSÉ UNE PARTIE DE L'ÉTÉ À PLANIFIER SIMPLEMENT NOTRE EMPLOI DU TEMPS POUR POUVOIR RESPECTER CETTE DATE. NOUS DEVRIONS AVOIR TERMINÉ UNE PARTIE DES TÉMOIGNAGES PERSONNELS CE MOIS-CI ET ESPÉRONS PROGRESSER SANS INTERRUPTION PENDANT L'ÉTAPE DES PREUVES SUR L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE.

AFIN D'ASSURER L'ACHÈVEMENT DES AUDITIONS DE TÉMOINS AVANT LE MILIEU DE L'ÉTÉ COMME PRÉVU, J'AI DÉCIDÉ D'AUGMENTER LE TEMPS CONSACRÉ AUX AUDIENCES.

NOTRE CYCLE ACTUEL D'AUDIENCES, DE DEUX SEMAINES, PRÉVOIT DES AUDIENCES QUATRE JOURS PAR SEMAINE, DÈS 13 H OU 14 H, LE LUNDI, POUR PERMETTRE AUX PARTIES DE SE PRÉPARER OU AUX AVOCATS DE SE RÉUNIR LE LUNDI MATIN.

À COMPTER DE LA SEMAINE DU 14 JANVIER 2008, JE VAIS AJOUTER DES JOURS D'AUDIENCE EN AUGMENTANT LA DURÉE DES AUDIENCES PENDANT CHAQUE CYCLE DE DEUX SEMAINES. NOUS COMMENCERONS CHAQUE CYCLE DE DEUX SEMAINES À 13 H, LE LUNDI. NOUS AJOUTERONS LE VENDREDI COMME JOUR D'AUDIENCE À LA FIN DE LA PREMIÈRE SEMAINE DU CYCLE D'AUDIENCES. CE VENDREDI-LÀ, NOUS SIÉGERONS JUSQU'À 15 H. PAR AILLEURS, NOUS COMMENCERONS À 9 H 30 LE LUNDI SUIVANT ET SIÉGERONS JUSQU'AU JEUDI DE LA SECONDE SEMAINE.

CELA NOUS PERMETTRA D'AVANCER PLUS VITE ET D'ASSURER UNE CONTINUITÉ DE L'INFORMATION. À CETTE FIN, JE POURSUIVRAI MON HABITUDE DE SIÉGER PLUS LONGTEMPS CHAQUE JOUR AFIN DE TERMINER UN TÉMOIGNAGE À CONDITION QUE LE TÉMOIN SOIT EN ÉTAT DE CONTINUER. AU BESOIN, JE TIENDRAI DES AUDIENCES

LES VENDREDIS DE N'IMPORTE QUELLE SEMAINE D'AUDIENCES. JE PRÉCISE QUE MÊME SI JE NE VAIS PAS TENIR DES AUDIENCES DURANT D'AUTRES VENDREDIS OU LE SOIR SI CE N'EST PAS NÉCESSAIRE, LES AVOCATS DEVRAIENT ÊTRE PRÊTS À LE FAIRE EN CAS DE BESOIN. EN OUTRE, NOUS AVONS AJOUTÉ TROIS JOURS D'AUDIENCE CETTE ANNÉE, LES 17, 18 ET 19 DÉCEMBRE.

NOUS AFFICHERONS LES NOUVELLES DATES ET HEURES D'AUDIENCES SUR NOTRE SITE WEB.

J'AIMERAIS MENTIONNER UN POINT PARTICULIER CONCERNANT LES TÉMOIGNAGES DES INSTITUTIONS. TOUTES LES INSTITUTIONS SONT AU COURANT DES DATES QUI LEUR ONT ÉTÉ ASSIGNÉES. JE M'ATTENDS DONC À CE QUE TOUT LE MONDE SOIT PRÊT ET À CE QUE LES TÉMOINS SOIENT PRÉSENTS.

DANS LA PLUPART DES CAS, L'AVOCAT D'UNE INSTITUTION PEUT REPRÉSENTER LES PARTICULIERS QUI ONT ÉTÉ APPELÉS À TÉMOIGNER AU NOM DE L'INSTITUTION; IL S'AGIRA POUR LA PLUPART D'ANCIENS EMPLOYÉS OU D'EMPLOYÉS ACTUELS. PARFOIS, CEPENDANT, IL Y AURA UNE DIVERGENCE D'INTÉRÊTS ENTRE L'INSTITUTION PARTIE ET L'UN DE SES EMPLOYÉS, ANCIENS OU ACTUELS. JE COMPTE SUR LES INSTITUTIONS ET LEURS AVOCATS POUR ANTICIPER CE GENRE DE SITUATIONS. JE SUIS SÛR

QUE LES PARTIES FERONT LE NÉCESSAIRE POUR PRÉVOIR DES REPRÉSENTATIONS DISTINCTES AFIN QUE L'INSTITUTION PUISSE REMPLIR SES OBLIGATIONS ENVERS L'ENQUÊTE ET ENVERS LE PUBLIC QUI A DEMANDÉ L'ENQUÊTE. LES PARTICULIERS QUI TÉMOIGNENT POURRONT QUANT À EUX RECEVOIR DES CONSEILS INDÉPENDANTS S'ILS LE SOUHAITENT.

AYANT PASSÉ UN TEMPS CONSIDÉRABLE SUR CET ASPECT, JE PEUX AFFIRMER QUE JE NE VOIS AUCUNE RAISON DE RETARDER NOTRE CALENDRIER POUR RÉSOUDRE CE GENRE DE PROBLÈMES. ILS PEUVENT TRÈS BIEN ÊTRE RÉGLÉS À L'ÉTAPE DE LA PRÉPARATION, C'EST À DIRE, MAINTENANT.

JE VOUS RAPPELLE QUE LA PHASE 2 – RENOUVEAU POUR CORNWALL – SE POURSUIT EN PARALLÈLE DES AUDIENCES DE LA PHASE 1. NOUS AVONS CONSTATÉ UN INTÉRÊT ACCRU POUR L'AVENIR. PERMETTEZ-MOI DE VOUS PARLER DE QUELQUES-UNES DE NOS INITIATIVES TOURNÉES VERS L'AVENIR DE LA PHASE 2.

PREMIÈREMENT, LES SERVICES DE COUNSELING. J'AI INDIQUÉ QUE JE VOULAIS ASSURER UNE TRANSITION EN DOUCEUR POUR LES SERVICES DE COUNSELING. JE VEUX DIRE PAR LÀ UNE TRANSITION INDIVIDUELLE POUR CEUX ET CELLES QUI ONT PROFITÉ DU PROGRAMME DE COUNSELING MAIS ÉGALEMENT LE BESOIN

D'ÉVITER LA CRÉATION D'UN FARDEAU POUR LES ORGANISATIONS LOCALES UNE FOIS L'ENQUÊTE TERMINÉE. LA TRANSITION EST NÉCESSAIRE AUSSI BIEN POUR LES QUELQUE 200 PERSONNES QUI SUIVENT LE PROGRAMME DE COUNSELING, QUE POUR LA COLLECTIVITÉ QUI PREND SOIN D'ELLES.

JE SUIS HEUREUX D'ANNONCER QU'UN COMITÉ DE TRANSITION A ÉTÉ MIS EN PLACE POUR FOURNIR DES CONSEILS SUR L'AVENIR DU PROGRAMME DE COUNSELING. CE COMITÉ SE COMPOSE DE MEMBRES DU PUBLIC, DE FOURNISSEURS DE SERVICES DE COUNSELING ET DE PARTICULIERS QUI ONT DÉJÀ JOUÉ UN RÔLE IMPORTANT À CORNWALL ET DANS LES COMTÉS AVOISINANTS RELATIVEMENT AUX SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES D'ABUS.

J'AIMERAIS REMERCIER LES PERSONNES SUIVANTES QUI ONT ACCEPTÉ DE NOUS CONSEILLER SUR LA TRANSITION DU PROGRAMME DE COUNSELING : DEBBIE FORTIER, RICK GOODWIN, SARAH KAPLAN, ALICE KOEKKOEK, PIRET KOPPEL, VERNA LÉGER, ADRIEN ST-LOUIS ET VENIER WINGSANG WONG, QUI EST MEMBRE DU SECRÉTARIAT ONTARIEN DES SERVICES AUX VICTIMES DU MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL. CERTAINS MEMBRES DU COMITÉ NOUS ONT DÉJÀ PRODIGUÉ DES CONSEILS JUDICIEUX SUR

LE MOYEN D'AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS SUR NOTRE SITE WEB.

AUTRE ASPECT DE LA PHASE 2 DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL : LES AUDIENCES INFORMELLES PROPOSÉES AUX GENS QUI SOUHAITERAIENT ÉVOQUER CE QU'ILS ONT VÉCU ET L'IMPACT SUR LEUR VIE DE DIVERS ÉVÉNEMENTS, DONT LES MAUVAIS TRAITEMENTS SEXUELS SUBIS À L'ENFANCE OU DES ALLÉGATIONS DE MAUVAIS TRAITEMENTS. CES AUDITIONS NE CONSTITUENT PAS DES ÉLÉMENTS DE PREUVE ET ELLES NE REPRENENT PAS DES TÉMOIGNAGES DÉJÀ DONNÉS. IL S'AGIT PLUTÔT D'UNE OCCASION DE « RACONTER SON HISTOIRE » DANS UN CONTEXTE INFORMEL, SANS INTERRUPTION NI QUESTION. SI LE PROCESSUS EST BIEN EXÉCUTÉ, CES AUDIENCES SERONT UN MOYEN D'ALLÉGER UN FARDEAU PORTÉ PENDANT DE NOMBREUSES ANNÉES.

NOUS AVONS PLANIFIÉ CE PROCESSUS AVEC SOIN. NOUS AVONS CONSULTÉ LES AVOCATS DES PARTIES ET NOUS ANTICIPONS QUE NOUS SERONS BIENTÔT PRÊTS À CONSULTER LE PUBLIC À CET ÉGARD ET À AFFICHER SUR NOTRE SITE WEB UNE ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE CONSULTATION. NOUS ESPÉRONS QU'ELLE SERA PRÊTE À L'AUTOMNE.

EN OUTRE, J'AI DEMANDÉ À MON COMITÉ CONSULTATIF D'ORGANISER DES RÉUNIONS DE CONSULTATION STRUCTURÉES AVEC LES PERSONNES QUI SERAIENT PRÊTES À DONNER UN TÉMOIGNAGE DANS CE CADRE-LÀ. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, NOUS VOULONS ÉTABLIR UN MÉCANISME QUI RÉPONDRAIT AUX BESOINS DE CES PERSONNES. UNE FOIS LES CONSULTATIONS TERMINÉES, JE RECEVRAI UN RAPPORT SUR CE QUI A ÉTÉ DIT PENDANT LES CONSULTATIONS. J'ESPÈRE POUVOIR PRENDRE UNE DÉCISION SUR LA MEILLEURE FAÇON DE PROCÉDER AU PLUS TARD EN JANVIER 2008.

SANS MON COMITÉ CONSULTATIF, NOUS N'AURIONS PAS PU ATTEINDRE LE CŒUR DE LA COLLECTIVITÉ. LES RÉUNIONS ORGANISÉES, À GRANDE ET À PETITE ÉCHELLE, ONT DONNÉ AUX MEMBRES DU PUBLIC L'OCCASION DE PARLER ET D'ÉCOUTER. UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES QUI NE S'ÉTAIENT JAMAIS ADRESSÉ LA PAROLE AUPARAVANT COMMUNIQUENT MAINTENANT, ET SURTOUT, ELLES DISENT CE QU'ELLES ONT ENVIE DE DIRE POUR LEUR COLLECTIVITÉ.

UN GROUPE A ÉTÉ FORMÉ, QUI PORTE LE NOM DE PRÉV ACTION. SA MISSION EST D'INSTAURER UN MEILLEUR AVENIR POUR CORNWALL AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES. SES MEMBRES

ÉLABORENT UN ORDRE DU JOUR ACTIF BIEN PRÉCIS QUI PORTE SUR LA PRÉVENTION, L'ÉDUCATION, LES SOINS AUX VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS SEXUELS À L'ENDROIT D'ENFANTS ET AUX SURVIVANTS ADULTES, ET LE RENOUVEAU COMMUNAUTAIRE. BIEN QUE LE MANDAT DU GROUPE CORRESPONDE À L'OBJECTIF DE LA PHASE 2, IL EST INDÉPENDANT DE L'ENQUÊTE. IL S'AGIT D'UN GROUPE ÉMANANT DE LA COLLECTIVITÉ. J'ATTENDS AVEC IMPATIENCE UN COMPTE RENDU SUR LES PROGRÈS QU'IL A ACCOMPLIS.

J'AI RÉFLÉCHI À LA MEILLEURE FAÇON DE SOUTENIR LES EFFORTS DE LA COMMUNAUTÉ SANS EMPIÉTER SUR L'INDÉPENDANCE LOCALE. NOUS AVONS SOULIGNÉ À PLUSIEURS REPRISES L'IMPORTANCE DE PRODUIRE DES SOLUTIONS « MADE IN CORNWALL », ET LE COMITÉ CONSULTATIF A SOLlicitÉ DES PARTENARIATS COMMUNAUTAIRES. C'EST D'APRÈS MOI LE BUT DE LA PHASE 2. LA GUÉRISON ET LA RÉCONCILIATION SIGNIFIENT TROUVER UN MOYEN DE FAIRE CE DONT A BESOIN LA COLLECTIVITÉ – AIDER ET INCLURE TOUT LE MONDE DANS LE PROCESSUS DE GUÉRISON.

TOUTEFOIS, JE TIENS À PRÉCISER QUE POUR APPUYER LES INITIATIVES LOCALES ET POUR RÉPONDRE À MON BESOIN

D'OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS BIEN FONDÉS, JE DÉSIRE SOULIGNER MON INTÉRÊT CONTINU À RENDRE DISPONIBLE DES FONDS DE RECHERCHE DESTINÉS À LA COMMUNAUTÉ: DES FONDS QUI PERMETTRAIENT DE CHERCHER CE QU'IL FAUT POUR CONCRÉTISER DE BONNES IDÉES. COMME BON NOMBRE DE CEUX QUI SONT VENUS PARTICIPER AUX RÉCENTES RÉUNIONS DE QUARTIERS, J'AIMERAIS VOIR CORNWALL PASSER DE LA PAROLE À L'ACTION. EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE DE VOTRE ENQUÊTE PUBLIQUE, IL EST INDISPENSABLE QUE JE COMPRENNE BIEN CE QUI ENTRE EN JEU DANS CERTAINES INITIATIVES PROPOSÉES. EN ÉVALUANT LA FAISABILITÉ DES INITIATIVES, JE SERAI MIEUX À MÊME DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS JUDICIEUSES DANS LE CADRE DE LA PHASE 2. CELA POURRAIT AUSSI M'AIDER À INCLURE DAVANTAGE DE PERSONNES DANS CE TRAVAIL ET À AMÉLIORER LA COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE ET LES PRÉSENTATIONS PUBLIQUES.

LORS DE LA PROCHAINE GRANDE RÉUNION COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2007, DANS LE COMPLEXE CIVIQUE DE CORNWALL, DE NOMBREUX MEMBRES INTÉRESSÉS DE LA COLLECTIVITÉ SERONT PRÉSENTS. VOILÀ LES QUESTIONS QUI SERONT POSÉES : JOUEZ-VOUS UN RÔLE DANS LE FUTUR RENOUVEAU? VOULEZ-VOUS AIDER LES GENS? QUE POUVEZ-VOUS FAIRE? DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN

POUR FAIRE AVANCER LES CHOSES? CETTE RÉUNION SERA AUSSI AXÉE SUR LA PRÉVENTION, AUTRE THÈME ÉMANANT DES RÉUNIONS COMMUNAUTAIRES.

L'ÉNERGIE QUE JE VOIS SE DÉVELOPPER EST DE BONNE AUGURE POUR L'AVENIR DE CORNWALL. NOUS VOULONS ENCOURAGER L'ACTION, TOUT EN LAISSANT LA PLACE AUX SOLUTIONS LOCALES, À L'ACTION LOCALE ET AU DÉBAT LOCAL. NOUS RECONNAISSONS QU'IL POURRAIT Y AVOIR DES POINTS DE VUES QUI DIFFÈRENT DANS LA COMMUNAUTÉ. CONTINUEZ LE DIALOGUE.

J'AI ÉTUDIÉ UN GRAND NOMBRE DES PLANS ET ACTIVITÉS QUI SE DÉROULERONT AU COURS DES PROCHAINS MOIS. J'AIMERAIS PARLER BRIÈVEMENT DE CE QUI NOUS RESTE À FAIRE EN VUE D'EXÉCUTER LE MANDAT DE VOTRE ENQUÊTE.

POUR LES PHASES 1 ET 2 DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL, IL Y AURA LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES MÉMOIRES. POUR L'INSTANT, NOUS PRÉVOYONS DE DONNER AUX PARTIES UN AVIS FORMEL DU PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES MÉMOIRES EN JUIN 2008. CETTE ÉTAPE SERA PRÉCÉDÉE PAR DES CONSULTATIONS AVEC LES AVOCATS SUR L'APPROCHE DU PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES MÉMOIRES.

L'ÉTAPE DES MÉMOIRES ET OBSERVATIONS DANS LE CADRE DE LA PHASE 1 DEVRAIT AVOIR LIEU AU DÉBUT DE L'AUTOMNE 2008, TANDIS QUE CELLE DE LA PHASE 2 SE DÉROULERA QUELQUES SEMAINES PLUS TARD. DANS LE CADRE DE LA PHASE 1, IL Y AURA DES PRÉSENTATIONS ÉCRITES ET ORALES PAR LES PARTIES. LES MÉMOIRES ÉCRITS SERONT AFFICHÉS SUR NOTRE SITE WEB, CONFORMÉMENT À NOTRE APPROCHE OUVERTE. LES MEMBRES DU PUBLIC SERONT AUSSI INVITÉS À FAIRE DES OBSERVATIONS OU MÉMOIRES DANS LE CADRE DE LA PHASE 2 ET LEURS OBSERVATIONS SERONT RÉSUMÉES À TITRE D'INFORMATION AU PUBLIC ET AFFICHÉES EN LIGNE. CE PROCESSUS POURRAIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR DES RÉUNIONS TENUES PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE FAÇON À CE QUE JE PUISSE RECUEILLIR LE PLUS D'INFORMATIONS POSSIBLE EN VUE DE LA FORMULATION DE MES RECOMMANDATIONS SUR LA GUÉRISON ET LA RÉCONCILIATION.

J'AI PARLÉ DES PRINCIPES DE TRANSPARENCE ET DE PROFONDEUR. NOUS VOULONS AUSSI ÊTRE EFFICACES, CAR VOTRE ENQUÊTE EST FINANCÉE PAR LES DENIERS PUBLICS. À CET ÉGARD, JE DEMANDERAI AUX PARTIES AYANT QUALITÉ POUR AGIR DE TENIR COMPTE DES MOTIFS POUR LESQUELS ELLES ONT OBTENU LA QUALITÉ POUR AGIR ET DE LIMITER LEURS CONTRE-INTERROGATOIRES AUX POINTS PERTINENTS POUR LEURS PROPRES

INTÉRÊTS. SI DES ASPECTS ONT DÉJÀ ÉTÉ TRAITÉS PAR L'AVOCAT DE LA COMMISSION DANS L'INTERROGATOIRE PRINCIPAL OU PAR L'AVOCAT D'UNE AUTRE PARTIE, IL NE SERVIRA À RIEN DE RÉPÉTER LES MÊMES QUESTIONS. EN OUTRE, JE TROUVE QU'UN BON CONTRE-INTERROGATOIRE EST CELUI QUI EST EMPREINT DE RESPECT. CELA A ÉTÉ PAR EXEMPLE LE CAS DU TÉMOIN C-8, CE QUI A PERMIS D'OBTENIR UN CONTRE-INTERROGATOIRE UTILE ET EFFICACE.

COMME JE L'AI INDIQUÉ, CHAQUE PARTIE AURA LA POSSIBILITÉ DE FAIRE DES OBSERVATIONS ORALES ET ÉCRITES PEU DE TEMPS APRÈS LA CONCLUSION DES AUDITIONS DES TÉMOIGNAGES PROBANTS. JE DEMANDERAI DONC À TOUS LES AVOCATS DE BIEN RÉFLÉCHIR AUX QUESTIONS QUI DOIVENT ÊTRE POSÉES EN CONTRE-INTERROGATOIRE POUR VEILLER AUX INTÉRÊTS DES PARTIES QU'ILS REPRÉSENTENT, AFIN D'ÉVITER D'ABORDER DES ASPECTS QU'IL SERAIT PLUS LOGIQUE DE TRAITER DANS LES MÉMOIRES DE CLÔTURE.

AUJOURD'HUI, JE DOIS PRÉPARER CE QUI NOUS RESTE À FAIRE POUR VOTRE ENQUÊTE. NOUS AVONS MIS EN PLACE CE QUI ÉTAIT NÉCESSAIRE POUR EXÉCUTER NOTRE MANDAT, EN METTANT L'ACCENT SUR LA TRANSPARENCE, L'ÉQUITÉ ET L'ANALYSE

PROFONDE ET EFFICACE. NOUS AVONS AUSSI ÉCOUTÉ LES SOLUTIONS QUE NOUS ONT PROPOSÉES LES MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ POUR L'AVENIR.

JE VAIS TERMINER PAR UN RÉSUMÉ DES CONSEILS QUE J'AI DONNÉS DEPUIS QUE JE ME TROUVE ICI, À CORNWALL.

- LA PRODUCTION DES PREUVES DANS UNE ENQUÊTE DURE LONGTEMPS. IL NE FAUT PAS PRENDRE DES DÉCISIONS RAPIDEMENT. IL FAUT FAIRE PREUVE DE PATIENCE PARCE QUE SEUL LE TABLEAU ENTIER DONNE UNE IMAGE VÉRITABLE DE LA SITUATION.
- IL FAUT COMPRENDRE QUE LES MÉDIAS, LES OPINIONS, LES COUVERTURES MÉDIATIQUES OU LES AVIS EXPRIMÉS À L'EXTÉRIEUR DE CETTE SALLE PEUVENT AVOIR DES RÉPERCUSSIONS À COURT TERME, MAIS CE QUI IMPORTERA À LA FIN POUR LA PHASE 1 SERA CE QUI SE PASSE, ICI, DANS CETTE SALLE. C'EST ICI OÙ NOUS DEVONS PORTER TOUTE NOTRE ATTENTION.
- LE PROCESSUS QUE NOUS CHOISSONS POUR EXÉCUTER LES AUDIENCES EST IMPORTANT; IL NE S'AGIT PAS D'UNE PROCÉDURE ACCUSATOIRE, MAIS PLUTÔT D'UNE QUÊTE DE

LA VÉRITÉ. NOUS CONTINUERONS À INTERVENIR POUR ASSURER UN BON ÉQUILIBRE, POUR DIRE « ASSEZ » OU « ENCORE ». IL EST DE MON DEVOIR, ET C'EST AUSSI UN PRIVILÈGE, DE PRENDRE DES DÉCISIONS DIFFICILES POUR ASSURER LE BON DÉROULEMENT DE VOTRE ENQUÊTE.

ENFIN, N'OUBLIEZ PAS LA PROMESSE DE RENOUVEAU. VOTRE ENQUÊTE A UN MANDAT DE GUÉRISON ET DE RÉCONCILIATION PARCE QUE VOTRE COLLECTIVITÉ L'A VOULU. C'EST UNE BONNE OCCASION D'AMÉLIORER LA SITUATION, D'ÊTRE FIER DE JOUER UN RÔLE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ. J'AI ÉTABLI LE CALENDRIER AVEC VOUS POUR QUE VOUS SACHIEZ QU'IL EST ENCORE TEMPS DE FAIRE BOUGER LES CHOSES. NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION D'AIDER VOTRE COLLECTIVITÉ.

ALORS, EN AVANT; NOUS AVONS UN ORDRE DU JOUR BIEN REMPLI.